



HAL
open science

Sur les traces de la racine trilitère dans la grammaire hébraïque

Judith Kogel

► **To cite this version:**

Judith Kogel. Sur les traces de la racine trilitère dans la grammaire hébraïque. Histoire Epistémologie Langage, 2020, La grammaire arabe étendue, 42 (1), pp.33-47. 10.4000/hel.486 . halshs-03038177

HAL Id: halshs-03038177

<https://shs.hal.science/halshs-03038177v1>

Submitted on 10 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur les traces de la racine trilitère dans la grammaire hébraïque

Judith Kogel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hel/486>

DOI : 10.4000/hel.486

ISSN : 1638-1580

Éditeur

Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage

Édition imprimée

Date de publication : 28 septembre 2020

Pagination : 33-47

ISSN : 0750-8069

Référence électronique

Judith Kogel, « Sur les traces de la racine trilitère dans la grammaire hébraïque », *Histoire Épistémologie Langage* [En ligne], 42-1 | 2020, mis en ligne le 28 octobre 2021, consulté le 29 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/hel/486> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hel.486>

Ce document a été généré automatiquement le 29 octobre 2021.



HEL is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License

Sur les traces de la racine trilitère dans la grammaire hébraïque

Judith Kogel

Introduction

- 1 Au tournant du XI^e siècle, l'on assiste à une véritable révolution de la grammaire hébraïque. Abu Zakariyya Yaḥya ibn Dawud, connu sous le nom de Judah Ḥayyuj (Fez, 950 – Cordoue, ca 1000), emprunte à la tradition arabe la notion de trilitéralité des racines. Pour la mettre en œuvre, il doit faire preuve d'une grande créativité, en raison du comportement des consonnes faibles. Il est, en effet, le premier à noter qu'elles peuvent ne pas être visibles dans certaines formes verbales, tout en restant présentes dans la forme théorique de base. Il reste, cependant, une difficulté majeure pour les apprenants : comment identifier la racine d'une forme nominale ou verbale complexe ? Dans un chapitre original de sa grammaire, le *Ma'aseh efod*¹, Profiat Duran (Perpignan, < 1360 – Catalogne, ca 1414) propose des techniques didactiques d'identification, systématiquement reprises dès la Renaissance par les humanistes chrétiens et ce, jusqu'au XIX^e siècle.

1 Une révolution dans la grammaire hébraïque

- 2 Vers la fin du X^e siècle, Judah Ḥayyuj, qui vivait à Cordoue, rédige deux traités de morphologie en arabe (caractères hébreux) dans lesquels il propose un modèle théorique permettant de décrire et d'expliquer toutes les formes verbales irrégulières de l'hébreu biblique : le *Kitāb al-af' al dawāt hurūf al-līn* (traité des verbes contenant des lettres faibles) et le *Kitāb al-af' al dawāt al-miṭlayn* (traité des verbes contenant des lettres doubles)². L'auteur innove sur deux points : il postule l'existence d'une racine consonantique servant de base dérivationnelle, qu'il est possible d'induire et de reconstruire à partir des mots attestés dans la Bible et il affirme que toutes les racines des verbes sont trilitères, « il n'y a pas de verbes contenant moins de 3 consonnes »

(Ḥayyuj 1870 : 12 ; 1844 : 27), même lorsqu'elles ne sont pas toutes apparentes³. C'est là que réside l'originalité de son analyse car si la trilitéralité de la racine est fortement influencée par la tradition grammaticale arabe⁴, Ḥayyuj a dû faire preuve d'une grande créativité pour l'adapter à la morphologie hébraïque. Rappelons qu'en arabe, les trois radicales sont presque toujours apparentes et relativement aisées à retrouver quand elles ne le sont pas, ce qui n'est pas le cas en hébreu.

- 3 Jusque-là, les écoles linguistiques partageaient une conception minimaliste de la racine. C'était, pour elles, un lexème/sémantème composé des consonnes qui restaient visibles dans les différentes formes verbales ; on avait ainsi des racines à 1, 2 ou 3 consonnes. Le traité grammatical, *Maḥberet*, de Menahem ben Saruq (Tortose ca 910 – Cordoue ca 970) reflète cette conception de la racine⁵ tout en l'organisant selon l'ordre alphabétique.
- 4 Avant que la trilitéralité des racines ne soit établie, les exégètes qui éprouvaient quelques difficultés à identifier les racines de certains mots usaient de subterfuge pour en indiquer le sens. C'est notamment le cas du célèbre Salomon ben Isaac, dit Rashi (1040-1105), qui renvoyait fréquemment à la traduction araméenne accompagnant traditionnellement le texte biblique dans les manuscrits ashkénazes, quand il ne parvenait pas à discerner la racine d'une forme verbale et souhaitait néanmoins l'explicitier. Rashi commente ainsi le mot *wa-yyāronnū* (Lv 9,24), également analysé par Ḥayyuj, *kə-targumo* « comme le Targum d'Onqelos [l'a traduit] », qui renvoie à l'araméen *wə-šabbāhū*, « ils louèrent ». De fait, le Targum traduit toutes les occurrences de la racine hébraïque RNN par des formes équivalentes de la racine ŠBH, une indication qui a assurément échappé à Rashi. S'il avait pu parcourir l'ensemble de la Bible, avec en vis-à-vis la version du Targum, il aurait été en mesure de rapprocher cette forme verbale d'un autre mot de la même racine.
- 5 C'est en examinant les formes verbales irrégulières que Ḥayyuj a réussi à établir que la forme phonologique (morpho-phonétique) de base peut être altérée lors de la dérivation. Ce phénomène avait induit en erreur ses prédécesseurs qui avaient considéré qu'il pouvait exister des racines biconsonantiques, voire même monoconsonantiques. Dans un second temps, le grammairien a décrit le comportement des consonnes faibles de l'hébreu et a noté que les lettres *alef*, *he*, *waw* et *yod* ont un statut particulier : elles peuvent ne pas être prononcées, se substituer les unes aux autres, être supprimées ou assimilées. La lettre devient ainsi נעלם « une [lettre] quiescente cachée (*sākin layyin*) », qui peut disparaître graphiquement tout en faisant partie de la racine. Il convient, dès lors, d'être attentif aux variations vocaliques, notamment l'allongement de la voyelle précédente, qui peut constituer une trace de leur existence et à la présence de *dageš* compensatoire. Ḥayyuj a ensuite exposé quelques règles générales permettant l'identification des racines :

[...] et *yissob* (Gn 42,24) *yāhom* (Is 44,16) et autres formes semblables ressemblent à *yāšūb* (Lv 13,16) et *yāqūm* (Ex 21,19) et autres formes sœurs, et on peut les confondre [...] et en retrouvant pour chacun des deux types le sens primordial et la racine, on comprend la différence. De plus, les unes sont marquées d'un *dageš* et la lettre géminée est visible en ce qu'elle est absorbée par la seconde puisqu'on dit *wa-yyāsobbū* (Jos 6,14), *wa-yyāronnū* (Lv 9,24). Les autres sont marquées d'un *rafeh* [trait suscrit qui marque la prononciation fricative de certaines consonnes, en quelque sorte le contraire du *dageš*] puisqu'aucune lettre n'a été absorbée et les *waw* que [ces formes verbales] contiennent correspondent à la deuxième consonne de la racine, comme *wa-yyāqūmū* (Gn 24,54), *wa-yyāšūbū* (Jg 8,33). Ainsi, tu comprendras que si ces formes sont marquées d'un *dageš*⁶ lorsqu'on ajoute d'autres lettres (suffixes), il s'agit d'un verbe géminé comme *wa-yyāsobbū*, *wa-yyāronnū* (Lv 9,24) et

wə-hinneḥ təsubbēnāh (Gn 37,7). Et s'il y a un *rafēh*, il s'agit d'un verbe dont la deuxième radicale est faible, comme *wa-yyāqūmū* (Gn 24,54), *wa-yyāšūbū* (Jg 8,33) et *tāšobnāh* (I S 7,14)⁷.

- 6 C'est à ces méthodes permettant d'identifier les racines comportant des consonnes faibles que nous allons nous intéresser, et à leur devenir dans les ouvrages postérieurs. Peu de grammaires hébraïques en contiennent alors qu'elles figurent dans un nombre non négligeable de grammaires latines de l'hébreu.

2 Les grammaires hébraïques médiévales

- 7 Abraham ibn Ezra (ca 1089 – ca 1167), l'un des traducteurs des traités grammaticaux de Ḥayyuj, a introduit quelques règles générales (*kəlal*) dans son premier ouvrage linguistique, *Sefer šaḥot*⁸, dont voici une des entames : « Et je vais maintenant te donner une règle qui te permettra d'analyser les formes verbales et d'en identifier la racine » (Lippmann 1827 : f. 48r). Aussi étonnant que cela puisse paraître, on ne retrouve pas de démarche de ce type dans les ouvrages linguistiques les plus célèbres, qu'il s'agisse de ceux de Jonah ibn Janaḥ, qui a composé les premiers traités⁹ comportant toutes les bases théoriques de la grammaire hébraïque et qui est considéré comme le continuateur de Ḥayyuj, ou de ceux de la famille Qimḥi, Joseph, Moïse ou David¹⁰.
- 8 En revanche, Profiat Duran a consacré un chapitre entier du *Ma'aseh efod* aux techniques à employer pour isoler ou retrouver les trois lettres radicales. Médecin, astrologue, mathématicien et philosophe, Profiat Duran appartenait à l'élite socio-culturelle de la communauté juive dont on a de nombreux exemples¹¹, et comme ses pairs, il fut aussi un enseignant reconnu. Même après sa conversion forcée au christianisme, en 1391, Profiat Duran, appelé dès lors Honoratus de Bonafide, continua d'enseigner¹² et de composer des ouvrages¹³. C'est avec le *Ma'aseh efod*, que l'on pourrait peut-être traduire « [Grand-] œuvre du *efod*¹⁴ », composé en 1403, que la carrière littéraire de Profiat Duran s'achève.
- 9 Ce passage, intitulé *bi-netinat derakhim yud' u mehem šoršei ha-pe'alim we-ha-šmot u-milot ha-ta'am ha-nimša'im ba-katub*, « À propos des moyens permettant d'identifier les racines des verbes, des noms et des particules présents dans la Bible » (Friedländer 1865 : 141-145), figure après la grammaire du nom et du verbe. Il s'ouvre sur l'importance et la nécessité qu'il y a à identifier les racines des mots bibliques, et se poursuit avec un véritable cours de méthodologie en huit points qui détaillent les différentes techniques à mettre en œuvre :
1. [...] Seules « les lettres qui sont toujours présentes dans le nom et les formes dérivées, soit en acte comme c'est le cas pour les verbes réguliers, soit en puissance comme c'est le cas pour tous les autres types de verbes, sont appelées « radicales » de cette forme et de tout ce qui en dérive ». Il rappelle ensuite que la forme de l'accompli masculin, troisième personne du singulier, au *qal*¹⁵ et au *piel* ne contient que les lettres de la racine, « et c'est une des manières qui permet d'identifier les racines ».
 2. Pour identifier les racines, il convient « d'examiner toutes les formes existantes [dans le texte biblique] pour tenter de trouver une preuve de la racine ».
 3. « Il faut être attentif à la présence ou l'absence de *dageš*, s'il ne s'agit pas d'un verbe régulier qu'il est facile d'appréhender, comme nous le verrons. Si l'on repère un *dageš*, même s'il n'est pas présent à toutes les formes, on doit en déduire que l'on

a affaire à une racine géminée ». Il signale ensuite que Ḥayyuj avait déjà indiqué ce moyen d'identifier la racine dans le chapitre consacré aux géminés¹⁶.

4. « Le quatrième moyen est de s'aider de la vocalisation pour une partie des cas, puisqu'à l'accompli, seule la voyelle notée sous la lettre initiale de la racine permet, au *pa'al*, de faire la différence entre les verbes 'ayin-waw [verbes dont la deuxième radicale est un waw] et les géminés : un *qameṣ* pour compenser la lettre faible disparue [verbes 'ayin waw] et un *pataḥ* pour les verbes géminés ».

5. « Et la cinquième façon d'identifier les racines, c'est de comprendre la structure [du verbe] et c'est le principe essentiel pour en déduire les racines [...] Et c'est la raison pour laquelle les opinions des premiers grammairiens ont divergé concernant certaines racines et chacun a suivi son opinion concernant la structure [du verbe] et certains n'ont peut-être pas accédé à la vérité parce que la structure leur a échappé ».

6. « Et la sixième façon concerne les racines des noms dont on ne sait comment ils fonctionnent et varient dans le texte biblique mais s'il se trouve un verbe dénomiatif et selon ce que l'on trouvera concernant le verbe, on en établira la racine du nom [...] De même pour *dāg* 'poisson', étant donné que l'on a *wə-yidgū lā-roḇ*, 'qu'ils foisonnent abondamment' (Gn 48 : 16), nous comprenons qu'il a une troisième consonne faible et non une deuxième comme l'ont cru certains [...] Et certains noms nous renseignent sur d'autres [...] et nous avons statué, [concernant la racine], pour *ḥāron* par analogie avec *gāron*¹⁷ ».

7. « Et la septième façon, [c'est d'] examiner les noms et les verbes avec [des formes] bibliques semblables qui te semblent plus évidentes et cela te permettra d'identifier la racine cachée mais il faut se garder de toute erreur : il peut souvent arriver que tu voies deux mots dont le schème se ressemble et que tu veuilles substituer les racines [de façon erronée] ».

8. « Et la huitième façon consiste à examiner le contexte où apparaissent les noms et les verbes d'une même racine. Et avec discernement et entendement, tu détermineras le sens de ce verset et selon ce qu'il t'apparaîtra de l'interprétation du verset, tu statueras à propos de la racine mais c'est une méthode à posteriori car la connaissance de la racine précède la compréhension du verset [...] ».

- 10 Ce qui frappe dans ce texte, ce sont les éléments qui permettent une étude individuelle autonome, en l'absence de maître. Il s'agit d'une démarche inhabituelle et novatrice qui sera largement reprise par Sancte Pagnini dans son ouvrage *Hebraicarum Institutionum libri IIII*¹⁸.

3 La grammaire de Sancte Pagnini

- 11 En 1526, paraît à Lyon, aux presses d'Antoine du Ry, la première grammaire hébraïque en latin, d'importance, publiée en France¹⁹. L'auteur, Sancte Pagnini (Lucques, 1470 – Lyon, 1541), a été l'élève, à Florence, d'un juif espagnol converti, Clément Abraham. Il dédicace cette grammaire à Federigo Fregosio, archevêque de Salerne, « pour pallier le fait que ce dernier n'avait pas de précepteur pour l'hébreu (*quod idoneo carebas praeceptore*²⁰) ». Bien que Robert Estienne, éditeur de la seconde édition de la grammaire de Sancte Pagnini, présente cet ouvrage comme une traduction fidèle – *ferè transcripti* – du *Mikhlol* de David Qimḥi²¹, certains passages ont été empruntés au *Ma'aseh efod*²² de Profiat Duran. Sophie Kessler-Mesguich a été la première à le signaler et à noter que

Pagnini ne le nommait que rarement²³ parmi ses sources, alors qu'il expliquait fréquemment le vocabulaire technique de la grammaire hébraïque, en reprenant les définitions²⁴ du *Ma'aseh efod*. Dans les chapitres 4 et 5 du livre IV (Pagnini 1526)²⁵, *De modo inveniendi radices, hoc est themata, et primitiva omnium Hebraicarum dictionum et particulatim nominum*, « À propos des moyens permettant d'identifier les racines complexes²⁶ et primitives de tous les mots hébreux et en particulier des noms » (*ibid.* : 395-398) et *De modo inveniendi radices verborum*, « À propos des moyens permettant d'identifier les racines des verbes » (*ibid.* : 398-400), Pagnini a perfectionné la méthode du grammairien Profiat Duran en distinguant les noms des verbes et en réorganisant les huit points énoncés par son prédécesseur.

- 12 De fait, Pagnini insiste, comme son modèle, sur l'importance qu'il faut attacher à l'identification des racines : « La raison pour laquelle il faut trouver les racines des noms [...] parce que leur connaissance conduit dans une grande mesure à la compréhension de l'écriture, j'estime très utile et déclare de quelle façon on peut identifier les racines des noms et des verbes ». Il poursuit en rappelant « qu'il faut garder en mémoire que les noms et les verbes peuvent être parfaits, quiescents, défectifs ou géminés » et que « le *šoreš*, à savoir la racine des mots, sont les lettres qui sont toujours présentes, en acte dans la prononciation comme [dans les mots] parfaits, ou en puissance à l'aide de voyelles royales²⁷ ou d'un *dageš* pour les [verbes] quiescents, défectifs ou géminés²⁸ ».

- 13 Il rappelle ensuite la trilitéralité des racines et la constitution des formes verbales et des noms à l'aide des lettres serviles, avec de nombreux exemples :

Et nous avons souvent rappelé que presque tous les noms et les racines des verbes contiennent trois lettres. Et dans les noms parfaits simples, il n'y a pas de doute ni de difficulté, qu'ils contiennent seulement trois lettres radicales, comme דָּבָר *dābār* 'parole', כְּתָב *kəṭāb* 'écriture', זֶבֶד *zə'ed* 'loupe', שֵׁכֶם *šəḵem* 'épaule', לֵבָב *lebāb* 'cœur', נָקָם *nāqām* 'vengeance', etc. desquels on a traité dans le livre 2, chap. 16. Dans les autres cas, en revanche, qui comportent des lettres accidentelles et serviles, qui sont *moše kataḥ 'elenu* [soit מ *mem* ש *šin* ה *he* כ *kaf* ת *taw* ב *bet* , א *alef* ל *lamed* י *yod* נ *nun* et ו *waw*]²⁹, comme il a été dit au livre 1, chap. 15, ou *he'emanti* [soit ה *he* א *alef* מ *mem* נ *nun* ת *taw* et י *yod*]³⁰ pour les noms, une fois ces lettres enlevées, les trois lettres qui restent dans les noms parfaits sont les radicales ou bien ces lettres accidentelles se trouvent au début ou seulement à la fin ou au début et à la fin, comme אֶשְׂכָר *'eškār* 'cadeau', אֶצְבַּע *'ešba* 'doigt'³¹, une fois enlevé le אֶלֶף־שָׂבָא *'alefšāba*. Et צָבַע *šāḵaR* et שָׂכַר *'eškār*, accidentel, restent trois lettres radicales [א] dans שִׁפְחָה *šipḥāh* 'servante', אִמְרָה *'imrāh* 'discours', si on enlève le הֶ[ה] accidentel qui est la désinence du féminin, il reste les lettres radicales שִׁפְחָה *šāḵaḤ* et אִמְרָה *'āMaR*.

Et dans מִשְׁפָּחָה *mišpāḥāh* 'famille', מִלְחָמָה *milḥāmāh* 'guerre', une fois enlevées la lettre préformante *mem* et la lettre accidentelle [ת] הֶשְׁפָּח il reste les racines [ה] שָׂפָחָה *šāḵaḤ* et חָמָה *LāḤaM*. Et de même, dans les autres [noms] composés avec les lettres accidentelles, il reste trois lettres radicales en acte.

Dans les noms [ayant une racine] quiescente, comme מְקוֹם *māqom* 'lieu', מְאוֹר *mā'or* 'luminaire', une fois enlevé le *mem* אֶמֹר accidentel, il reste les lettres radicales [ת] מְאוֹר Et dans שִׁבּוּיָהּ *šībūyāh* et שִׁבּוּרָה *šūrāh*, une fois enlevé le signe *hedu* féminin, il [ה] reste les lettres radicales שׁוּב *šWB*, צוּר *šWR*. Et dans מְרוּצָה *mərūšāh* 'course', מְשׁוּבָה *məššūbāh* 'conversion', une fois enlevés les *mem* et [ת] *he* accidentels, il [ה] reste les lettres radicales רוּץ *RWš*, שׁוּב *šWB*. Parfois en revanche, dans les mots quiescents, les trois lettres radicales ne sont pas visibles en acte, comme dans l'exemple précédent, mais en puissance des « voyelles royales », qui ont en

puissance les lettres quiescentes, comme sont les voyelles *camés*, *séri*, *chiric*, suivies d'un *yod*, *cholem*. Comme יודי *zâdon* 'la superbe', une fois enlevées les lettres accidentelles *vau* et [ו] *nun* יד il reste ,[נ] *zâd* et en puissance le *camés* est *vau* Et .[ו] ainsi זוד ZWD est la racine. Et dans יודי *zedon* 'superbe', une fois enlevés pareillement *vau* et [ו] *nun* יד il reste ,[נ] *zed* et le *séri* est *vauen* puissance et ainsi [ו] la racine est זוד ZWD³² [...] Et dans הנפה *hânâpâh* 'tamisage', une fois enlevés les deux *he* הפ accidentels, il reste [ה] *nâp*. Et le *camés* est le *vauen* puissance et ainsi [ו] la racine est נוף NWF. Et dans תאוה *ta'âwâh* 'désir' et תלה *tâ'âlâh* 'santé'³⁴, une fois enlevé le *tau* אלאH. Et עלה 'âWâH et תה accidentel, il reste les radicaux [ת] dans תבנית *tabnit* 'modèle', תכלית *taklit* 'achèvement', une fois enlevés les deux lettres *tau* et [ת] *iod* de la voyelle royale dans laquelle [י] *heest* en puissance, il [ה] reste les racines תנה BânâH et תלה KâlâH.

Dans les noms [ayant une racine] défective où il manque généralement le *nunou* [נ] le *iod* que le [י] *daghés* ou une voyelle royale supplée, comme dans משור *massor* 'scie', מבוט *mabbû'a* 'source', une fois enlevé le *mem* accidentel et mis le [מ] *nunqui* ,[נ] est dans le *dagés* en puissance, les lettres radicales seront נשר NâSaR et נב NâBa'. Et dans מתנה *mattânâh* 'présent', מטרה *mattârâh* 'garde', une fois enlevées les lettres *mem* et [מ] *he* accidentelles, et mis le [ה] *nun* qui est dans le ,[נ] *dagés* en puissance, les lettres radicales seront נתן NâTaN et נטר NâTaR. Et dans מושב *mošâb* 'enceinte', מושב *morâš* 'possession', une fois enlevées les lettres *mem* et [מ] *vau* [accidentelles], et mis le *iod* qui est en puissance dans le [י] *cholem* les lettres ,[ו] radicales sont שב YâŠaB et שר YâRaŠ. Et dans תורה *tokehâh* 'remontrance', une fois enlevées les lettres accidentelles *tau* et [ת] *he* et mis le ,[ה] *iod* qui est dans le ,[י] *cholem* שר YâŠaH. Et dans זכח en puissance, les lettres radicales sont [ז] *šenâh* 'sommeil', דעה *de'âh* 'science', une fois mis le *iod* qui est en puissance dans le [י] *séri* et enlevé le signe du féminin *he* יאDa' et יד les lettres radicales sont ,[ה] יאŠaN.

Dans les géminés parfaits, en revanche, c'est-à-dire dans ceux qui ont trois lettres radicales, il n'y a pas de possibilité de se tromper. Dans les autres verbes, il faut considérer que le *daghés*, qui supplée, fait fonction de vicaire des lettres défectives, comme dans תלה *məgillâh* 'rouleau', תלה *təhillâh*³⁵ 'commencement' », une fois enlevées les lettres *mem* ou [מ] *tau* et [ת] *he* qui sont des lettres accidentelles, et ,[ה] mis le *lamed* qui est en puissance dans le [ל] *daghés*, il reste les radicales גלאL et תלה HâLaL. Et dans זמה *zimmâh* 'dessin', תה *hittâh* 'peur', une fois enlevé le signe *he* du féminin et mis le [ה] *tau* et le [ת] *mem* qui sont en puissance dans le [מ] *daghés*, les lettres radicales sont תת HâTaT et זמ ZâMaM. Et dans יז 'oz 'force', חם *hom* 'chaleur', une fois mis le [deuxième] *zain* et le [deuxième] [ז] *mem* qui [מ] sont en puissance dans le *cholem*, les radicales sont זז 'âZaZ et חם HâMaM.

- 14 Ce long développement très didactique, qui ne figurait pas dans la grammaire de Profiat Duran, ne peut être dissocié des deux listes de noms qu'a insérées Pagnini en prologue au *Thesaurus*³⁶ qui est, on le sait, une adaptation du *Sefer ha-shorashim* ou *Dictionnaire des racines* de David Qimhi : une première (3r-4v) où figurent les substantifs ordonnés en fonction des préformantes האמנתי – *he*, *alef*, *mem*, *nun*, *taw*, *yod* – et une seconde (5r-5v), rangée selon l'ordre alphabétique, faisant apparaître les racines des substantifs « défectifs [noms auxquels manquent une consonne de la racine sans compensation], quiescents [noms comportant une consonne quiescente cachée] et géminés ». Seul, le dernier paragraphe de ce chapitre 4 reprend fidèlement le point 6 du *Efod*, que nous avons résumé plus haut³⁷.

De plus, s'il y a [dans la Bible] un verbe dénomiatif, tu pourras juger du nom à partir de ce verbe. Nous disons que שר 'dš 'vers' est géminé, car nous trouvons dans le Psaume 31:21³⁸, « Et mes os שר 'dšāšū disparaissent ». Quant à דג *dāg* 'poisson', nous disons qu'il dérive de דג DâGâH non seulement parce que dans le pluriel, il n'y a pas de *daghés* [ce qui aurait été l'indice d'une racine géminée], mais aussi parce

que nous trouvons en Genèse 48:16, $wə-yidggū$ ‘qu’ils foisonnent abondamment’. Et $hāron$ ‘la colère’, nous disons que le mot dérive du verbe $HārāH$; et $tebeBāLaL$; et $monde$, nous disons qu’il vient de $məgerāh$ $GāRaR$; et $scie$ de $huppāh$ ‘dais nuptial’, non seulement en raison du *daghés* mais aussi parce qu’on trouve [dans la Bible] $HāPaP$, nous considérons qu’il fait partie des géminés. Les dissyllabiques avec *daghés* prouvent que les monosyllabiques dérivent des géminés, pat ‘morceau’ et qal ‘léger’ dérivent de $pittim$ ³⁹ ‘morceaux’ et $qallim$ ‘légers’ (point 6)⁴⁰.

- 15 Le chapitre 5 est entièrement consacré aux verbes. L’auteur commence par traiter des verbes parfaits ou réguliers, *verborum perfectorum*, ceux qui gardent les trois consonnes de la racine à toutes les formes :

Découvrir les racines de verbes parfaits, qui ont toujours trois lettres radicales ne pose pas de difficulté quel que soit le *binián*. Une fois enlevées les lettres accidentelles, comme celles qui constituent les personnes, par exemple, ou les genres, ou les nombres, ou les modes, ou bien celles qui sont formatives des conjugaisons, il reste les radicales, qu’il est facile de voir dans les cas singuliers des *binianím*, c’est-à-dire les conjugaisons, mentionnés plus haut. Cependant, plus précisément, dans les verbes parfaits de première et seconde conjugaison, dans la troisième personne du masculin accompli, qui n’a aucune lettre accidentelle, se trouve la racine de toutes les formes qui dérivent d’elle, dont les personnes, le genre, le nombre et le mode. Et ainsi dans les verbes dont la première lettre est le *iod* quiescent : ou la dernière qui est $[i]$ *alef* ou $[n]$ *heune* fois trouvé l’accompli $[h]$ dont on a parlé, ou même l’impératif, outre le radical, ils n’ont pas de lettres serviles : comme $pānāh$ ‘il se tourna’, $pəneh$ ‘tourne-toi’, une fois que l’on a trouvé, on en juge que la racine de $wa-yyipēn$ ‘il se tourna’ est $PāNāH$. Et de même, $wa-yyerēd$ ‘il descendit’ de $YāRaD$; et $wa-yyišer$ ‘il forma’, de $YāŠaR$; et $wa-yyar$ ‘il vit’, de $Rā’āH$; et $wa-yya’as$ ‘il fit’, de $’āSāH$, et de même pour les autres (point 1).

Mais dans les verbes dont la deuxième [lettre] est un *vau* quiescent, nous en $[i]$ jugerons à partir du *maqor* ou du futur : dans ceux qui ont un *i* quiescent, à l’accompli ou au participe, dans ceux-là, le *vau* est seulement en puissance dans $[i]$ la voyelle royale *camés*. Comme $lā-qūm$ ‘se lever’, et $lā-šūb$ ‘revenir’. Ou $’āqūm$ ‘je me lèverai’, $’āšūb$ ‘je reviendrai’, nous déduisons que $qām$ ‘il se leva’, $šāb$ ‘il est retourné’, $qām$ ‘se levant’, $qāmīm$ ‘se levant (pl.)’, $šāb$ ‘revenant’ et $šābīm$ ‘revenant (pl.)’, viennent de QWM et $ŠWB$ (point 2).

Dans les géminés en revanche, si on trouve un [verbe] complet, c’est-à-dire ayant trois lettres radicales, nous en déduisons les [racines des] imparfaits et défectifs. Étant donné que nous trouvons les formes $qālal$ $tāmam$, $zākakh$, $sābah$, nous déduisons que qal , $zakh$, sab et les autres [formes] défectives des verbes dont nous avons parlé, viennent de géminés – et ainsi pour les autres cas, dont nous avons parlé dans le livre 3, chap. 34 – bien que l’on puisse savoir qu’il s’agit de géminés grâce à la voyelle *pathach*, qui est propre aux géminés – comme le *camés* est propre aux verbes dont la seconde radicale *vau* est quiescente – et $[i]$ grâce au *daghés* qui est dans la seconde radicale, comme dans $qallū$ ‘ils sont légers’, $tammū$ ‘ils ont fini’, $zakkū$ ‘ils sont purs’, $sabbū$ ‘ils ont entouré’, qui ont effectivement un *daghés* et sont des géminés. Même en ce qui concerne le futur des géminés, au *binián niphāl* défectif, on sait grâce au *pathach* qu’il s’agit de futur des [verbes] défectifs quiescents, comme nous l’avons indiqué à sa place (points 3 et 4).

Il y a une autre façon d’identifier les verbes et les noms communs, nous devons faire l’effort de ne pas ignorer la signification des verbes et des noms. En effet (par

exemple), que נָזַד *nāzad* est ‘il cuisinait’, nous pouvons immédiatement déduire que וַיֵּזֶד *wa-yyāzēd* est ‘Jacob cuisina’ (Gn 25:29), à partir du verbe mentionné précédemment. De même, si l’on sait que זָעַן ‘ozeṇ signifie ‘oreilles’ et le verbe dénommatif, ‘percevoir avec les oreilles’, ou ‘incliner les oreilles’, nous comprenons le verset Pv 17:4, « le menteur מֵזִין *mezīn* (bien que le *alef* soit manquant) incline l’oreille vers la langue pernicieuse (dangereuse) » : on le déduit de זָעַן et la forme régulière est מֵאֲזִין *ma’azīn*. Parce que nous savons que תּוֹפֵפוֹת *toṗēṗot* signifie ‘jouant du tambourin’, nous comprenons que תּוֹפ *toṗ*, ‘tambourin’, vient de תּוֹפֵף *tāṗāṗ*. Et nous pourrions de même discerner facilement les autres cas (point 5).

Il y a aussi une autre manière de reconnaître les [noms] communs, c’est-à-dire que par analogie, nous pouvons déduire ce qui n’est pas connu à partir de ce qui lui ressemble. Si l’on sait que la racine de יָקָם *yāqūm* ‘il se lèvera’ est קָם *QWM*, j’en déduirai que la racine de יָשׁוּב *yāšūb* ‘il reviendra’ est שׁוּב *ŠWB*, parce qu’ils sont semblables et l’on doit étendre cette déduction aux autres cas similaires. Et de même pour les autres verbes et noms, comme אָקָם *āqūm* ‘je me lèverai’ et אָשׁוּב *āšūb* ‘je reviendrai’, et תְּקוּמָה *təqūmāh* ‘édification’, et תְּשׁוּבָה *təšūḇāh* ‘le retour’, et זָכּוּ *zakkū* ‘ils sont purs’, et לָלִי *qallū* ‘ils sont légers’ [...] qui appartiennent aux géminés. Mais cette méthode peut induire en erreur les débutants/ignorants, parce qu’il y a des formes semblables qui ont des racines différentes, comme תּוֹכְהָה *toḵehāh* ‘remontrance’, et תּוֹעֲבָה *to’ebāh* ‘abomination’ ; la racine du premier est en effet כָּה *YāKaḤ* et de l’autre עֲבָה *Tā’aḤ* [...] בְּרָכָה *bərākāh* ‘bénédiction’ et מְעָרָה *mə’ārāh* ‘grotte’ viennent [respectivement] de בָּרַךְ *BāReK* et עָרָה *’āRāH*, et non de מָאָר , comme certains le pensent (point 5). C’est pour cette raison que ce * מְעָרָה mode de déduction demande une attention non moindre, pour que nous ne nous trompions pas dans les analogies. Mais nous venons de traiter quelques règles très utiles pour la compréhension des écritures sacrées (point 7).

- 16 Au XVII^e siècle, un autre hébraïsant chrétien, Johannes Buxtorf, résume en cinq points l’essentiel de cette démonstration dans l’introduction à son livre *Epitome grammaticae hebraeae*⁴¹, sous le titre *Regulae de themate facile investigando et cognoscendo* « Règles pour reconnaître et identifier facilement la racine » :

1. Si après avoir supprimé les lettres serviles, il reste trois lettres, celles-ci constituent la racine : comme תִּקְוֶה *ēṗqod* ‘je visiterai’, de קוּד *PaQaD*.
2. S’il n’en reste que deux, et que la première est marquée d’un *dageš*, alors ce *dageš* correspond le plus souvent à la première lettre radicale נ *nun* et plus rarement à י *yod*, qui a été absorbée : comme שִׁגַּשׁ *egāš* ‘j’approcherai’ de גַּשׁ *NāGaš* ; הִישִׁיב *hišīḇ* ‘il installa’ de שִׁיב *YāšaḤ*.
3. Si c’est la dernière des deux qui restent, qui est marquée d’un *dageš*, il s’agit d’une racine géminée : comme סָבְבוּ *sabbū* ‘ils ont entouré’ de סָבַב *SāḤaḤ*. Sauf premièrement, si le *dageš* est un des traits de la conjugaison et que l’on peut identifier par la forme, dans ce cas il faut placer à la fin un ה *he* : comme גִּלְוֹ *gilū* de גָּלַה *GālāH* ; deuxièmement, si les noms avec suffixes pronominaux sont marqués גִּלְוֹ d’un *dageš* dans la seconde lettre, ils ont pour consonne intermédiaire [deuxième radicale] *nun* : comme הִטְתָּה *hittāh* ‘blé’ de הִטַּת *HāNaT*, אָפַר ‘colère’ de אָפַר *’āNaṔ*, בַּת ‘fille’ de בָּנָה *BāNāH*.
4. Si la dernière des deux consonnes qui restent n’est pas marquée d’un *dageš*, soit la première lettre est un י *yod* ou un נ *nun*, plus rarement un א *alef* ; soit la lettre intermédiaire est un ו *waw*, soit la dernière lettre est un ה *he* et plus rarement un א *alef*.
5. Si après avoir supprimé les lettres serviles, il ne reste qu’une lettre radicale, dans

ce cas, il faut placer comme première lettre soit ך *nun*, soit ך *yod* et mettre à la fin un ם *he*, excepté pour ך *tet* ‘donner’, dont la racine est ך ך נָׁׁׂ *NáTaN*.

17 Il termine par ces mots : Quiconque deviendra un très bon grammairien n’aura pas besoin de ces règles ou d’autres semblables.

18 Ces règles sont versifiées dans l’édition Leusden⁴² (1691) et déplacées au chapitre 6.

1. *Abjice Serviles, et tres si fortè supersunt,
Radice[m] thematis noveris esse tui.*

2. *Sin tantùm remanere duas conspexeris, adde
Nun vel Yod capiti, vel dato Wau medio,
Aut He postponas, aut conduplicato secundam
Vera statim Radix pullulat inde tibi.*

3. *Unica sed remanet mihi litera, quando removi
Serviles : Radix dic agè qualis erit?*

*Nun da principio, vel Yod superadde quiescens,
He fini : Radix inde petita venit.*

4. *Qui quid analogico normae dissentit ab usu;
Hoc exercitium, lector amice, dabit.*

19 On les retrouve ensuite dans de nombreux ouvrages postérieurs. Adrianus Reeland (1721, p. [2]) les reprend en les faisant précéder du titre *Investigationi Radicum plurimum inserviunt sequentes Versiculi*. Dans une grammaire de l’hébreu, en anglais cette fois, James Noble (1832, p. 122) signale qu’il est « habituel de donner dans les grammaires hébraïques, ce que l’on qualifie de Règles pour identifier la racine ». Et, ajoute-t-il, « le fait est que la grammaire [hébraïque] n’est rien d’autre qu’un système de règles permettant d’identifier la racine. Ainsi, trouver la racine pour quelqu’un qui maîtrise la grammaire n’est guère difficile ; quant à celui qui ne la maîtrise pas bien, aucune règle sur le sujet ne sera d’une grande utilité ».

Conclusion

20 Ainsi, si les prémisses de ces passages didactiques permettant d’identifier les racines faibles sont déjà présentes dans les traités de Judah Ḥayyuj et dans le *Sefer ṣaḥot* d’Abraham ibn Ezra, elles ne sont devenues systématiques qu’au moment où l’enseignement de la grammaire hébraïque a franchi les frontières des communautés juives et ce, à mon sens, pour deux raisons : le processus d’apprentissage de l’hébreu débutait dès l’enfance sous la direction d’un maître qui guidait ses élèves et pouvait, en fonction de ses aptitudes pédagogiques, leur fournir les clés permettant d’identifier les racines ; la connaissance intime des prières et des textes classiques facilitait le rapprochement entre mots dérivés de la même racine, dont l’un pouvait avoir conservé les trois radicales. Profiat Duran écrivit son ouvrage grammatical après avoir été converti de force en 1391, peut-être à destination de ses frères d’infortune qui ne pouvaient bénéficier d’un enseignement organisé, et il fut, semble-t-il, le premier à consacrer un chapitre entier à ce point. Sa démarche novatrice fut reprise par Sancte Pagnini dont les ouvrages ont influencé d’autres hébraïsants chrétiens, et ce jusqu’au XIX^e siècle⁴³. Pour terminer, je souhaiterais mentionner un manuel français, celui de l’abbé Ladvoat, dont le titre confirme mon sentiment, à savoir que les règles énoncées par Profiat Duran avaient pour but d’aider un apprenant solitaire : *Grammaire hébraïque à l’usage des écoles de Sorbonne, avec laquelle on peut apprendre les principes de l’hébreu, sans le secours d’aucun maître*⁴⁴.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- Benavente Robles, S. et Sáenz-Badillos, Á. *Těšubot de los discípulos de Měnašem contra Dunaš ben Labrat*. Grenade : Universidad de Granada – Universidad pontificia de Salamanca. 1986.
- Buxtorf, J. *Epitome grammaticae Hebraeae*. Bâle : Ludovic Regis. 1629.
- Buxtorf, J. et Leusden, R. *Epitome grammaticae Hebraeae*. Brittenburg : Luchtmans. 1691.
- Díaz Esteban, F. *Sefer 'oklah wě-'oklah. Colección de listas de palabras destinadas a conservar la integridad del texto hebreo de la Biblia entre los judíos de la edad media*. Madrid : Consejo superior de investigaciones científicas. 1975.
- Friedländer, J. et Kohn, J. *Maase Efod. Einleitung in das Studium und Grammatik der Hebräischen Sprache von Profiat Duran*. Vienne : J. Holzwarth. 1865.
- Ḥayyuj, J. ben David. *Two treatises on verbs containing feeble and double letters*. Trad. M. Gikatilla, éd. J. W. Nutt. Londres/Berlin : Asher. 1870.
- Ḥayyuj, J. ben David. *Grammatische Werke des R. Jehuda Chajjug aus Fetz*. Trad. A. ibn Ezra, éd. L. Dukes. Stuttgart : A. Krabbe. 1844.
- Ibn Janah 1896 = Ibn Gānāh, A. M. *Sepher Haschoraschim*. Trad. J. ibn Tibbon, éd. W. Bacher. Berlin : H. Itzkowski. 1896.
- Ibn Janah, J. *Sefer ha-Riqmah (Kitāb al-Luma')*. Trad. J. ibn Tibbon, éd. M. Wilensky, D. Téné, Ze'ev Ben-Hayyim. Jérusalem : Ha-Aqademyah la-lashon ha-'Ivrit. 1964.
- Ladvocat, J.-B. *Grammaire hébraïque à l'usage des écoles de Sorbonne ; avec laquelle on peut apprendre les principes de l'hébreu, sans le secours d'aucun maître*. Paris : Impr. de Vincent. 1755.
- Lippmann, G. H. et Ibn Ezra, A. *Sefer šaḥot*. Fürth : Bi-defus D. Tsirndorfer. 1827.
- Münster, S. *Dictionarium Hebraicum*. Bâle : Johann Froben, 1523.
- Noble, J. *Rudiments of the Hebrew language, with and without points*. Glasgow : M. Lochhead. 1832.
- Pagnini, Sancte. *Habes hoc in libro... Hebraicas institutiones... quas nuper...* Lyon : Antoine du Ry. 1526.
- Pagnini, Sancte. *Thesaurus linguae sanctae sive lexicon hebraicum*. Lyon : Antoine du Ry. 1529.
- Pagnini, Sancte. *Hebraicarum institutionum Libri IIII*. Paris : Robert Estienne. 1549.
- Qimḥi, D. *Sefer Mikhlol*. Éd. I. Rittenberg. Lyck : Petzall. 622 [1862] (réimpr. Jérusalem 1966).
- Qimḥi, J. *Sepher Sikkaron : Grammatik der hebräischen Sprache*. Éd. W. Bacher. Berlin : M'kize Nirdamim. 1888.
- Qimḥi, M. *Rabi Mose Kimhi in introductorio grammaticae*. Haguenau : Thomas Anshelme. 1519.
- Qimḥi, M. *Sefer darkhe leshon ha-qodesh... : Liber V[iarum Lingu]e Sancte Rabi Mosse Kimahi*. Éd. A. Giustiniani. Paris : Les Frères de Gourmont. [1520].
- Reeland, A., *Brevis introductio ad grammaticam hebraicam et chaldaicam*. Éd. Charles Morthland. Glasgow : J. Duncan. 1721.

Tissard, Fr. [*Grammatica hebraica*]. Paris : Gilles de Gourmont. 1508 ou 1509.

Sáenz-Badillos, Á. éd. *Mahberet – Menahem ben Saruq*. Grenade : Universidad de Granada. 1986.

Zsigmondy, S. *Grammatica Hebraea*. Vienne : Antonius Nob. de Schmid. 1828.

Sources secondaires

Bacher, W. 1882. *Die grammatische Terminologie des Jehûdâ b. Dâwîd (Abu Zakarjâ Jahja ibn Dâud) Ḥajjûg. Nach dem Arabischen originale seiner Schriften und mit Berücksichtigung seiner Hebräischen Übersetzer und seiner Vorgänger*. Vienne : Gerold.

Emery, R. W. 1968. New light on Profayt Duran “The Efodi”. *The Jewish quarterly review*, n° 58 : 328-337.

Iancu-Agou, D. 1976. Préoccupations intellectuelles des médecins juifs au Moyen Âge : inventaires de bibliothèques. *Provence historique* t. 26, fasc. 103 : 21-44.

Kessler-Mesguich, S. 2013. *Les études hébraïques en France : de François Tissard à Richard Simon, (1508-1680)*. Travaux d’humanisme et Renaissance 517. Genève : Librairie Droz.

Kogel, J. 2018. Le Ma’aseh efod ou l’apprentissage de la langue hébraïque en solitaire. *Iberia judaica*, n° 10 : 21-32.

Kozodoy, M. 2015. *The secret faith of Maestre Honoratus. Profayt Duran and Jewish identity in Late Medieval Iberia*. The Middle Ages Series. Philadelphie PA : University of Pennsylvania Press.

Renan, E. 1893. *Les écrivains juifs français du XIV^e siècle*. Paris : Imprimerie nationale.

Richler, B. et Beit-Arié, M., éd. 2001. *Hebrew manuscripts in the Biblioteca Palatina in Parma : Catalogue*. Jérusalem : Hebrew University of Jerusalem, Jewish National and University Library.

Sáenz-Badillos. 2001. Hebrew philology in Sefarad : The state of the question. Dans *Hebrew scholarship and the medieval world*, éd. par N. de Lange, 38-59. Cambridge : Cambridge University Press.

Schwarzfuchs, L. 2008. *L’hébreu dans le livre lyonnais au XVI^e siècle : inventaire chronologique. Métamorphoses du livre*. Lyon : ENS Éditions/Institut d’histoire du livre.

Sela, Sh. et Freudenthal, G. 2006. Abraham ibn Ezra’s scholarly writings : A chronological listing. *Aleph*, n° 6 : 13-55.

NOTES

1. Friedländer (1865). Ce sujet a déjà été abordé dans une perspective différente, voir Kogel (2018). Pour des raisons de lisibilité, nous avons adopté une translittération simplifiée pour les noms propres, les titres d’œuvres, les noms de lettres, ainsi que les voyelles. En revanche, il nous a semblé nécessaire de distinguer entre les lettres b, k et p et leur réalisation fricative *b̥*, *k̥* et *p̥* (et non *v*, *kh* et *f*) dans la traduction des différents extraits grammaticaux, pour permettre au lecteur de suivre plus aisément les explications de Profiat Duran et de Sante Pagnini.

2. Ces deux traités ont été traduits une première fois, au XI^e siècle, par Moïse Gikatilla, sous le titre *Sefer otyot ha-naḥ we-ha-meshekh* et *Sefer ba’aley ha-kefel* (Ḥayyuj 1870) et une seconde fois, à Rome vers 1140-1142, par Abraham ibn Ezra, sous le titre *Sefer otyot ha-naḥ* et *Sefer pe’aley ha-kefel* (Ḥayyuj 1844). En ce qui concerne la traduction d’Abraham ibn Ezra, voir l’article de Shlomo Sela et Gad Freudenthal (2006).

3. On peut citer, par exemple, l'adaptation à l'hébreu du paradigme *fa'ala*. La première occurrence apparaît dans les *Tēšūbot* des disciples de Menaḥem ben Saruq à Dunaš ben Labraṭ (Benavente Robles et Sáenz-Badillos 1986). L'utilisation des radicales *fā'*, *'ayn* et *lām* pour désigner les trois lettres radicales est explicite dans l'ouvrage de Ḥayyuj. Pour l'adaptation en hébreu, c'est Ibn Gikatilla qui fait figure de pionnier (Ḥayyuj 1870 : 5).
4. Sáenz-Badillos (2001 : 47) ; la terminologie utilisée par Ḥayyuj est aussi largement empruntée à celle de la grammaire arabe (Bacher 1882).
5. Sáenz-Badillos (1986). Cet ouvrage a été précédé par les listes massorétiques, comme *Sefer okhlah we-okhlah*, qui regroupaient les mots selon des critères sémantiques ou morphologiques (Díaz Esteban 1975).
6. Point diacritique placé dans la consonne, dont on distingue deux types : le *dageš* léger qui marque la prononciation occlusive de certaines consonnes et le *dageš* fort qui note un redoublement. C'est de ce dernier qu'il s'agit ici.
7. Ḥayyuj (1870 : 100). La traduction d'Abraham ibn Ezra est plus littérale et plus concise – il est possible qu'il ait disposé d'une version arabe différente – et en voici la dernière phrase (Ḥayyuj 1844 : 146) : « si [la forme] est marquée d'un *dageš*, tu sauras avec certitude qu'il s'agit d'un verbe géminé, et sinon qu'il s'agit d'un verbe à deuxième radicale faible. »
8. « Le livre de la langue élégante » a été composé en *tishre* 4906 [octobre 1145] à Rome (Sela et Freudenthal 2006 : 19).
9. Le *Kitāb al-Tanqīh*, traduit par by Judah ibn Tibbon, comprenait deux parties : une grammaire *Kitāb al-Luma'* et un dictionnaire des racines *Kitāb al-uṣul*, qui avaient pour titre, en hébreu, *Sefer ha-Riqmah* et *Sefer ha-Shorashim* (Ibn Janaḥ 1896 et 1964).
10. J. Qimḥi (1888), M. Qimḥi (1519) et D. Qimḥi (1966).
11. Iancu-Agou (1976).
12. C'est ce dont témoigne une des gloses relevées par Benjamin Richler dans le manuscrit Parma, Biblioteca palatina 2290 : « c'est ce qu'il nous a transmis en secret et en se cachant (f° 23v°) ». Voir Richler et Beit-Arié (2001 : notice 1310) et également le livre de Maud Kozodoy (2015).
13. Une lettre adressée en 1393 à Joseph ben Abraham à la mort de son père, R. Abraham ben Isaac ha-Levi de Gérone, un des guides spirituels les plus importants de la communauté juive catalane, dans laquelle il décrit la situation désespérée du judaïsme contemporain ; deux textes de polémique anti-chrétienne, une lettre satirique – *'Al tehi ke-avotekha*, « Ne sois pas comme tes pères » – adressée en 1396 à son ami David Bonet Bonjorn, converti de force mais qui renia ensuite la foi de ses pères, et *Kelimat ha-goyim*, « L'opprobre des nations », généralement daté de 1397, dans lequel Profiat Duran s'attaque aux fondements du christianisme (Renan 1893 : 395-404). Selon Richard W. Emery (1968), ces ouvrages composés en hébreu étaient destinés à des juifs ou à des *convertos*, dans le but de les soutenir et de les encourager à persévérer dans leur foi.
14. Comme souvent, les titres des ouvrages hébreux rappellent des expressions bibliques, tout en fournissant des indications concernant l'auteur. Si dans la Bible, *eḫod* (*alef – pe – dalet*) désigne un vêtement du grand-prêtre (Ex 28,15 et 39,8), il faut le lire ici comme l'acronyme de *Amar Profiat Duran*, « Profiat Duran a dit ».
15. Un des sept schèmes verbaux ou *binyanim* 'constructions', comme les ont nommés les grammairiens médiévaux ; les noms des *binyanim* correspondent au croisement de la racine-type P'L avec le schème de l'accompli, troisième personne du masculin. On a ainsi le $\text{לָוּפָא} pa'al$ ou *qal* 'le léger', qui ne comprend ni redoublement, ni ajout de consonne, le *nīp'al*, le *pi'el*, le *pu'al*, le *hīp'il*, le *hōp'al*, le *hitpa'el*.
16. Ḥayyuj (1870 : 100, l. 23 et suivantes), cité ici p. 4.
17. Voir plus loin l'explication plus complète de Pagnini.
18. Pagnini (1526, *Libri IIII*, chap. 4 et 5, p. 395-400). Le titre de la première édition étant très long parce qu'il détaillait ce que contenaient les quatre livres de ces *Hebraicas institutiones*, les éditions

ultérieures retiendront la mention figurant à la fin du livre, expliciunt *Quatuor Libri Institutionum Hebraicarum* (1549).

19. Les deux grammaires de l'hébreu imprimées précédemment en France étaient assez rudimentaires : Tissard (1508 ou 1509) ; Qimḥi ([1520]).

20. Schwarzfuchs (2008 : 16-19).

21. Voir Kessler-Mesguich (2013 : 127 et n. 26).

22. La première édition du *Mikhloḥ* date de 1545 (Venise : Daniel Bomberg), tandis que le *Ma'aseh efod* n'a pas été publié avant 1865.

23. Kessler-Mesguich (2013 : 145) : « Le *Ma'aseh efod* n'est explicitement cité que cinq fois, à propos des différences de prononciation entre les différentes communautés juives, et à propos des conjugaisons passives ».

24. *Ibid.* : 138.

25. Dans l'édition de 1549, les chapitres 4 et 5 sont réunis sous le titre *Modus inveniendi radices, hoc est themata, et primitiva omnium Hebraicarum dictionum* avec comme sous-titre *Ratio inveniendi radices nominum*, « méthode pour trouver les racines des noms » (p. 434-437) pour le chapitre 4 et *Ratio inveniendi radices verborum*, « méthode pour trouver les racines des verbes » (p. 437-439) pour le chapitre 5.

26. Thème latin = racine et le suffixe, sans les désinences personnelles. Pour un nom, on pourrait parler en hébreu de schèmes nominaux. Dans la préface du *Dictionarium hebraicum*, Münster désigne le « Livre des racines » dont il s'inspire, *Sefer ha-shorashim* de David Qimḥi, par l'expression *liber de Radicibus* et il ajoute *sic enim illa gens themata dictionum vocat* « car c'est ainsi que ces gens appellent les thèmes des mots » (1523, f. Aa2v).

27. Pagnini emploie plusieurs termes pour désigner les voyelles : *nequdot*, *tenu'ot*, *rešamim* et *melaḳim* (*Hebraicarum institutionum* : 6). Kessler-Mesguich (2013 : 132) fait remarquer que la présentation de Pagnini rassemble des termes métalinguistiques provenant de plusieurs grammairiens. Le terme *melaḳim* 'rois', bien qu'employé dans le *Mikhloḥ* de David Qimḥi, renvoie au système le plus ancien, celui des sept rois, c'est à dire des sept timbres, auxquels s'oppose le « serviteur », le *šewa* (*ibid.*, n. 132).

28. C'est un passage du *Efod* (Friedländer 1865 : 141).

29. Ces lettres permettent de former la phrase mnémotechnique que David Qimḥi (1548, f. 38r) cite au nom de son frère Moïse : *moše katab 'elenu* « Moïse nous a écrit » en revanche, ce dernier a repris dans le *Mahalakh* celle qui figurait déjà dans le *Maḥberet* : *etkenah mešali bo* (Qimḥi, M. 1519 : 6).

30. Ces lettres forment le mot *he'emanti* 'j'ai eu confiance'.

31. L'édition 1529 a un *shin* et non un *tsade* אשבע *tsade*, une erreur corrigée dans celle de 1549.

32..dans l'édition de 1529 צוד

33. L'édition de 1529 comporte une phrase qui a été supprimée de l'édition de 1549 : « Et dans *עיר* 'ir' 'ville', une fois enlevé le *iod* en puissance [et *ער*] signe de voyelle royale, il reste [י] *chiric* [est] *vau*, et la racine est *עור* 'WR. »

34. Jr 30 : 13. La traduction de ces deux termes ne figure pas dans l'édition de 1529.

35. L'édition de 1529 a « *מחילה* *meḥillah* 'commencement', une fois enlevées les lettres *memet* [מ] *he*.une erreur corrigée dans l'édition de 1549, « [ה]

36. Pagnini (1529).

37. Friedländer (1865 : 144) : *והדרך הששי*.

38. Référence erronée dans Pagnini (1529).

39. *Ibid.* פתיים : *pattim*.

40. La formulation est laconique. Les monosyllabiques ne dérivent pas de la forme plurielle mais bien de la racine géminée que l'on identifie grâce à la présence du *dageš* dans les dissyllabiques.

41. Buxtorf (1629 : f. 6r-v de l'introduction). Seuls quelques exemples supplémentaires des points 2 et 5 n'ont pas été reproduits ici.

42. Buxtorf (1691 : 30-31) : « 1. Enlève les serviles, et s'il reste trois lettres, tu peux considérer qu'elles forment la racine du thème. 2. Si deux lettres seulement restent, tu peux ajouter soit *nun*, soit *yod* au début, ou insérer un *waw* au milieu, ou encore mettre un *he* à la fin, ou doubler la deuxième lettre, ce qui permettra de trouver la racine recherchée. 3. S'il reste une lettre seulement, après avoir enlevé les serviles, tu dois mettre soit un *nun* soit un *yod* au début, et un *he* à la fin ; la racine sera ainsi identifiée. 4. Tout ce qui s'écarte de ces règles, l'expérience, cher lecteur, te le fournira. »

43. James Noble (1832 : 122-124) cite le compendium de Adrianus Reeland (1721) et bien sûr l'ouvrage de Johannes Buxtorf (1629 : f. 6r-v de l'introduction), maintes fois édité. La filiation entre ces ouvrages est indiquée par les auteurs. Voir également Sámuel Zsigmondy (1828 : 90) où ne figurent que les trois premières règles précédées de la mention *Antiquiores Grammatici secundum hos versus verborum radicem investigabant*.

44. Ladvocat (1755).

RÉSUMÉS

La notion de trilitéralité des racines, fortement inspirée par la tradition arabe, a demandé une grande créativité pour être mise en œuvre dans la grammaire hébraïque. Judah Ḥayyuj (Fez, 950 – Cordoue, ca 1000) fit œuvre de pionnier en analysant le comportement des consonnes faibles qui peuvent ne pas être visibles dans certaines formes verbales tout en restant présentes dans la forme théorique de base. Ses travaux ont été poursuivis par Jonah ibn Janaḥ (Cordoue, ca 985/990 – ca 1050) dont les ouvrages, adaptés ou traduits en hébreu, ont permis la diffusion des doctrines grammaticales de l'hébreu en Europe chrétienne et l'adoption définitive de la théorie des racines trilitères. Les dictionnaires des racines sur le modèle du *Kitāb al-uṣūl* d'Ibn Janaḥ, outil commode pour classer le lexique biblique, devinrent populaires en Provence médiévale. Il restait cependant une difficulté majeure, à savoir les manières d'identifier la racine d'une forme nominale ou verbale complexe. Profiat Duran (Perpignan, < 1360 – ca 1414) fut le premier auteur à insérer dans sa grammaire, le *Ma'aseh efod*, un chapitre décrivant les différentes méthodes permettant l'identification des racines. Ce passage, adapté ou résumé, fut fréquemment repris par les humanistes chrétiens dans leurs ouvrages linguistiques, et ce jusqu'au XIX^e siècle.

The notion of triconsonantal roots was borrowed from the Arabic tradition and a great deal of creativity was required in order to apply it to Hebrew grammar. Judah Ḥayyuj (Fez, 950 – Cordoba, ca 1000) was the first to note that weak consonants have a different comportment, that they may not be visible in certain verbal forms, but remain present in the theoretical basic form. His work was carried on by Jonah ibn Janaḥ (Cordoba, ca 985/990 – ca 1050), whose writings were adapted or translated into Hebrew. This led to the diffusion of Hebrew grammatical knowledge in Christian Europe and the adoption of the theory of triconsonantal roots. Dictionaries of roots patterned on Ibn Janaḥ's *Kitāb al-uṣūl*, which are a convenient tool for classifying the lexicon of biblical words, became popular in medieval Provence. A major difficulty remained, namely how to identify the root of a complex nominal or verbal form. Profiat Duran (Perpignan < 1360 – ca 1414) was the first author to include in his grammar, *Ma'aseh efod*, a chapter describing the different methods for identifying the roots. This chapter, through adaptations or summaries, was often used by the Christian humanists in their linguistic works down to the nineteenth century.

INDEX

Mots-clés : Qimḥi (David), identification de la racine en hébreu, Duran (Profiat), racines trilitères en hébreu, Pagnini (Sancte), tradition grammaticale hébraïque

Keywords : Qimḥi (David), Hebrew grammatical tradition, identifying roots in Hebrew, Duran (Profiat), Pagnini (Sancte), triconsonantal roots in Hebrew

AUTEUR

JUDITH KOGEL

CNRS, Institut de recherche et d'histoire des textes (UPR 841 IRHT), Aubervilliers, France